

Image not found or type unknown



Obligation d un successeur

Par **annick54**, le **23/01/2008 à 15:04**

bonjourrma mère vient de deceder, nous avons mis en vente la maison un compromis a ete signé, mon frere vivait avec ma mere est a fait pendant des années des travaux dans la maison a hauteur de 20000 euros. nous somme 4 heritiers mon frere nous demande de lui rembourser 1/4 chacun des travaux qu'il a fait. je ne suis pas d accord ma question est : est ce que je suis obligé de lui payer le quart réclamé ?